



#PORTRAITS D'AVOCATS RECONVERTIS : Marine, ancienne avocate, devenue Coach d'équipe & Facilitatrice

J'ai toujours été fascinée par les avocats qui ont choisi, à un moment donné de leur carrière, de **s'autoriser à aller dans une autre direction**. J'ai d'autant plus de curiosité lorsqu'il s'agit d'avocats qui se redirigent vers des métiers de l'accompagnement, non plus juridique mais humain.

La reconversion des avocats n'est pas simple, elle sous-entend de remettre en question de longues études, un statut prestigieux et **d'oser se réinventer**.

C'est la raison pour laquelle j'ai à cœur de les mettre en lumière.

Pour ce premier article, j'ai souhaité donner la parole à Marine Pineau, ancienne avocate puis juriste en droit bancaire qui a ensuite décidé de se reconverter dans le coaching d'équipe et la facilitation.

J'ai la chance de pouvoir compter Marine parmi les **partenaires de Lexplore coaching**, notamment dans le cadre de l'organisation d'événements à destinations des avocats.

LE DROIT, UNE ORIENTATION IMPREVUE

Marine a débuté par hasard ses études de droit à Dauphine, en pensant s'inscrire à un parcours en économie avec option « droit ». Heureux hasard, surtout que son père avocat l'avait sensibilisé à ce secteur.

Elle ne pensait pas forcément devenir avocate, mais a suivi ses amis qui s'étaient lancés dans cette direction et a obtenu le barreau du premier coup.

Après une année d'étude à Londres en droit international financier, elle a effectué essentiellement des stages en droit financier en cabinet d'avocats. Elle aimait la rigueur, le challenge, l'expertise et l'exigence qui lui étaient demandés.

Elle a finalement été embauchée dans le cabinet où elle a effectué son stage final et est restée plusieurs années dans la même équipe ce qui lui a permis d'être bien formée.

Le rythme était intense, si bien qu'elle se doutait qu'elle ne pourrait pas se projeter dans la durée. Un deuil accéléré sa décision d'aller en entreprise.

Son expérience en entreprise s'est révélée positive à bien des égards : Marine a pu élargir son activité et a aimé le travail en équipe. Le rythme était également bien plus compatible avec son souhait de fonder une famille.



LE DECLIC VERS LA RECONVERSION

En parallèle de cette nouvelle expérience en entreprise, Marine a **découvert l'entrepreneuriat et l'univers de l'économie sociale et solidaire (ESS)** dans le cadre d'un projet avec une amie : un concept de "second hand" pour les enfants. Si le projet n'a pas abouti, cela a permis à Marine de **semmer plusieurs graines** : un goût pour l'univers ESS et l'entrepreneuriat !

Elle a ensuite **créé un collectif de salariés** « green to lead » au sein de son entreprise, en plus de ses fonctions de juriste, pour fédérer autour d'actions environnementales au sein de l'organisation.

Le projet a grossi et lui plaisait beaucoup, tant et si bien qu'elle a fini par comprendre qu'elle n'avait plus envie d'être juriste.

Dans un contexte **de fatigue** bien installée, Marine a quitté cette entreprise sans bien savoir ce qu'elle allait faire ensuite ! Un saut dans l'inconnu.

LE CHEMIN VERS LA RECONVERSION

Marine a **participé à énormément de conférences, ateliers et a rencontré beaucoup de personnes** dans le **domaine de l'ESS**. Elle s'est passionnée pour cet écosystème et avait une réelle soif d'apprendre. C'est dans ce cadre qu'elle a découvert l'intelligence collective et le co-développement.

Lors d'un atelier collectif organisé par « Ticket for change », Marine s'est surprise à avoir un **coup de cœur pour le métier d'animateur/facilitateur**. Elle a décidé alors de se porter volontaire pour animer bénévolement à son tour cet atelier.

Le bénévolat a été une manière d'expérimenter de **nouvelles responsabilités** et d'acquérir des compétences.

Elle s'est également formée à l'animation de fresques, telle que la Fresque de l'Equité où elle était ensuite en chargée de la coordination et du développement de cette fresque pendant quelques mois.

Ces prises de conscience l'ont poussée à se former à la facilitation pour continuer dans cette direction, lui permettant d'apprendre à designer une session, apprendre la bonne posture etc.

Marine a vite compris que le métier d'accompagnant insinuait de se former au long cours. Cela tombe bien, ça la passionne.

LES PRINCIPAUX CHALLENGES RENCONTRES

Au bout d'un an de bénévolat et formations, le réel challenge a été de pouvoir **vivre de son activité**. Pour autant, sa crainte de ne pas trouver de missions a rapidement été démentie et elle a pu vivre de sa nouvelle passion.

Une autre difficulté fut **la gestion de l'incertitude**. Pour un profil comme le sien, qui aime contrôler et qui a besoin de sécurité, cela constitue un vrai challenge, d'autant plus avec deux jeunes enfants.

Pour aller au-delà de cette difficulté, Marine a appris à se faire confiance et s'est rattachée à sa passion et conviction d'aller vers un métier qu'elle aime. Elle s'était promis de ne plus faire de concession à ce sujet.

Elle a toujours su qu'elle pourrait revenir vers le droit, en cas de besoin.

Par ailleurs, elle a eu la chance de bénéficier du soutien de ses proches.

SON ACTIVITE AUJOURD'HUI

Marine répartit son temps entre la formation, la gestion de projet, la facilitation et le coaching d'équipe et son activité est en constante évolution.

Elle accompagne les équipes et les organisations dans l'évolution de leurs modes de collaboration, afin de renforcer la qualité des relations, la cohésion, la performance collective et l'épanouissement professionnel.



Elle conçoit et anime des temps collectifs - parcours d'équipe, ateliers ponctuels, séminaires et formations - favorisant des fonctionnements plus fluides, efficaces et alignés sur des objectifs durables. Son approche s'appuie sur l'intelligence collective, la coopération et la responsabilité individuelle et collective.

LA TYPOLOGIE DE SES CLIENTS

Marine adore la **diversité** des publics qu'elle accompagne : membres de Comex, cadres supérieurs, étudiants, entrepreneurs engagés, agents de maintenance etc.

Elle s'est vite rendue compte que lorsqu'il s'agit de communication, de problématiques liées au « bien travailler ensemble », les **humains ont tous les mêmes problématiques**.

Ces derniers mois, est apparue une envie d'accompagner les **avocats et équipes**, et donc de revenir dans le domaine juridique ! Elle sent en effet que les avocats sont enclins au changement.

LES BESOINS D'ACCOMPAGNEMENT EN CABINET D'AVOCATS

Marine est convaincue que l'une des grosses difficultés en cabinet d'avocats **c'est d'apprendre à bien travailler ensemble**.

Le management par le stress : ce n'est pas une fin en soi. Elle regrette que ce soit encore très présent dans certains cabinets. Il existe d'autres manières de manager bien plus efficaces.

En effet, lorsque les personnes apprennent à bien travailler ensemble, il est prouvé que les résultats sont bien meilleurs.

Cela permettrait aussi de **réduire le turnover** et de rendre la profession d'avocats plus attrayante.

LES COMPÉTENCES TRANSFÉRÉES DE L'AVOCATURE

Le fait d'avoir été avocate lui a appris de **nombreux atouts**, qu'elle utilise toujours aujourd'hui, notamment de savoir s'adapter à des environnements différents et des clients variés.

Elle a également développé des qualités clefs, qui lui sont très utiles aujourd'hui : le respect des délais, l'écoute, la capacité à développer une expertise pointue, la qualité de service, la rigueur et la constance.

CONSEILS POUR LES AVOCATS QUI ENVISAGENT UNE RECONVERSION

Marine est persuadée qu'on a tous une petite voix, qui sait au fond ce qui est bon pour nous, et qu'il faut apprendre à écouter.

Dans l'idéal, c'est bien **de ne pas attendre de ne plus en pouvoir**, de craquer, pour se questionner et se reconvertir.

Il faut garder en tête que se reconvertir **ne veut pas dire tout jeter**. Beaucoup de compétences et acquis appris lorsqu'elle était avocate lui sont toujours précieux aujourd'hui.

Un autre conseil : **rencontrer un maximum de personnes**, activer son réseau, pour avoir une vision claire sur le nouvel écosystème envisagé et aussi des conseils, des recommandations etc.

Marine est également allée à de nombreux évènements, salons et a fait du bénévolat.

Elle pense également que se faire accompagner, notamment par un Coach, peut aider.



CE QUE CETTE RECONVERSION LUI A APPRIS

Elle a surtout appris qu'elle ne se connaissait pas avant. Sa reconversion lui a donc permis une vraie rencontre....avec elle-même !

Elle regrette que, de manière générale dans le domaine juridique, peu d'outils de connaissance de soi et de développement des soft skills, soient enseignés. Elle aurait aimé connaître des outils, tel que l'Ikigai ou ses forces, bien avant.

LE MOT DE LA FIN

Même si la reconversion, notamment lorsqu'on se lance à son compte, n'est pas forcément confortable, Marine n'a jamais regretté son choix.

De nos jours, c'est de plus en plus courant (et nécessaire) de savoir se réinventer. Longue vie aux reconvertis !

VOUS ENVISAGEZ UNE RECONVERSION ?

Ancienne avocate, formée au coaching, je me passionne des transitions de carrière. Je propose un Bilan de carrière permettant de se lancer dans la reconversion.

